TempoAdo Norge et Tille

UFCV

La jeunesse en actions...

AUTOMNE

2023

Aprem'ado pour les jeunes

de 10 à 15 ans

(Arc-sur-Tille / Asnières-lès-Dijon/ Bellefond / Bretigny / Brognon / Clénay / Couternon/ Flacey / Norges-la-Ville / Orgeux / Remilly-sur-Tille/ Ruffey-lès-Echirey / Saint Julien /Varois-et-Chaignot)

Un partenariat

UFCV animation territoriale

ALLOCATIONS FAMILIALES

communauté de communes Norge et Tille

V. 20231002

#APREM'ADO AUTOMNE

10/15 ans

Chaque jour, une **activité différente** est proposée. Les **inscription se font à la demi-journée** à la carte **de 14h 00** à **17h00,** via fiche de réservation papier.

Des navettes sont mises en place (uniquement pour Aprem'ado) **sur réservation.** Lieu de **rendez-vous :** le parking de la **mairie** de la commune. *Les horaires des navettes sont communiquées une semaine avant le lancement des activités.*

	Lundi 23/10	Mardi 24/10	Mercredi 25/10	Jeudi 26/10	Vendredi 27/10
Activité	Sport Découverte à la façon des Shaolin	Réalité virtuelle (Dream Away)	Arts du Cirque	Roller Dance	Karting
Tarif	1/2 journée	1/2 journée + 12€	1/2 journée	1/2 journée + 5€	1/2 journée + 21€

	Lundi 30/10	Mardi 31/10	Mercredi 01/11	Jeudi 02/11	Vendredi 03/11
Activité	Enquête scientifique naturelle	Troc Patate Spécial Halloween— Viens déguisé		Descente en rappel et escalade (Fixin)	Cinéma
Tarif	1/2 journée	1/2 journée		1/2 journée + 15€	1/2 + journée 5€

AUTOMNE

Le programme Temp'Ado est un ensemble d'actions jeunesse financé jusqu'à hauteur de 50% par la Communauté de Communes Norge et Tille (les prix indiqués tiennent compte de cette prise en charge).

INSCRIPTION

Ouverture des réservations le 04/10/2023. Modalité d'inscription voir page suivante ou contacter le service jeunesse de l'Ufcv par les moyens suivants :

☎ **03 81 52 56 60**

💻 **EspaceFamille.est@ufcv.fr**

Pour les stages et séjours une convocation est envoyée à la famille au plus tard 6 jours avant le début de l'activité. Les séjours sont à prix fixe. Les stages et les Aprem'ado ont un coût différencié selon le quotient familial. Ainsi, il est nécessaire de s'acquitter d'un montant fixe (forfait) et d'un montant variable proportionnel au nombre de jours d'activité et du quotient familial. Ce coût variable est présenté ci-contre. Afin de vous permettre de connaitre le coût variable, vous trouverez sur le site de l'UFCV, une calculatrice (choisissez la ville dans le moteur de recherche).

Les familles résidant à l'extérieur de la Communauté de Communes ont un prix de journée augmenté de 15%.

Conditions générales d'inscription et de vente sur www.tempado.fr—Programme susceptible de subir des modifications.

TARIFICATION MODULEE :

Journée avec repas :

- Le prix plancher (minimum) est à 3,60€*
- Le prix plafond (maximum) est à 16,50€
- Le taux d'effort appliqué est de 0,60 % pour les QF inférieur ou égal à 750 et de 1,13% pour les QF supérieur à 750.

Journée sans repas :

- Le prix plancher (minimum) est à 2,60€*
- Le prix plafond (maximum) est à 12,10€
- Le taux d'effort appliqué est de 0,50% pour les QF inférieur ou égal à 750 et de 0,90% pour les QF supérieur à 750.

Demi-journée sans repas :

- Le prix plancher (minimum) est à 1,30€*
- Le prix plafond (maximum) est à 6,05€
- Le taux d'effort appliqué est de 0,25% pour les QF inférieur ou égal à 750 et de 0,50% pour les QF supérieur à 750.

Demi-journée avec repas :

- Le prix plancher (minimum) est à 3,10€
- Le prix plafond (maximum) est à 11,30€
- Le taux d'effort appliqué est de 0,52% pour les QF inférieur ou égal à 750 et de 0,85% pour les QF supérieur à 750.

* A noter les familles ayant un quotient familial CAF inférieur ou égal à 750 se verront appliquer une tarification préférentielle prenant en compte la subvention CAF (anciennement appelé Aide aux Temps Libre). Pour cela il vous faut seulement transmettre votre QF CAF, l'Ufcv se charge de procéder à la déclaration auprès de la CAF de Côte d'Or.

Temp'Ado Norge et Tille ufcv
La jeunesse en actions...

ufcv — communauté de communes Norge et Tille

COMMENT S'INSCRIRE

1 Comment s'inscrire ?

L'inscription administrative est obligatoire

et se fait par année scolaire et par jeune :

1 En retirant votre dossier

- sur le site internet de l'Ufcv : **www.tempado.fr**

(le dossier est en bas de page du site www.tempado.fr et se nomme « dossier s'inscrire 2022-2023 »)

2 En nous le renvoyant par courrier à l'adresse suivante :

-Ufcv—*29 rue Jean-Baptiste Baudin—21000 DIJON*

2 Comment réserver ?

Les réservations peuvent s'effectuer de **deux façons :**

■ Par **internet** (uniquement pour les stages et séjours) dans votre espace personnel sur le site **www.tempado.fr**

(après traitement du dossier d'inscription par nos services, vous recevez vos codes d'accès par email)

■ Sur **support papier** (pour les stages, séjours et Aprem'ado) téléchargeable sur **www.tempado.fr** . Ces supports sont à remettre ou a renvoyer à l'Ufcv, 29 rue Jean Baptiste BAUDIN 21000 DIJON.

(le dossier est en bas de page du site www.tempado.fr et se nomme « dossier réserver 2022-2023»)

Pour plus d'informations, contactez notre service à **EspaceFamille.Est@ufcv.fr**